

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMUNE DE NGOUMOU

SECRETAIRE GENERAL

SERVICE TECHNIQUE

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES
MARCHES PUBLICS

Tel : 023 33 33 33 33



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

CENTER REGION

MEFOU ET AKONO DIVISION

NGOUMOU'S COUNCIL

GENERAL SECRETARY

TECHNICAL SERVICE

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLIC PROCUREMENT

Tel : 023 33 33 33 33

Mailto : commune.ngoumou@yahoo.fr

DECISION N° **0000-13** /D/11202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2025 du 1^{er} JUIN 2025

portant attribution de l'Appel d'Offres

N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/CIPM/2025 Du 01/04/2025, EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE, EN QUATRE
LOTS

N° Lot	Désignation
1	Réhabilitation d'un (1) bloc de deux salles de classe à l'école publique de Nkongmeyos 3
2	Réhabilitation de deux (02) blocs de deux salles de classe à l'école publique d'Obokoé
3	Réhabilitation d'un (1) bloc de deux salles de classe à l'école publique de Ngoumou groupe 2
4	Amenagement de la cour de l'école publique d'otélé

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU

FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2024

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU

-autorité Contractante-

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2013/33 du 20 juin 2013 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07/083 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Affaires Publiques ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°000001114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0001221A/MINATD/DCTD du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu le rapport d'évaluation des offres administratives, techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}

MAN MVOG ADA SARL est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres N°
N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/CIPM/2025 Du 01/04/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE NGOUNDOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AKONO, REGION DU CENTRE, EN QUATRE LOTS

LOT 1 : Réhabilitation d'un (1) bloc de deux salles de classe à l'école publique de Nkongmeyos 3

Aux conditions ci-après :

Montant du Marché : 9 799 400 Francs CFA TTC

Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

EYA ET COMPAGNIE SARL est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres N°
N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/CIPM/2025 Du 01/04/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES
SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE NGOUNDOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AKONO, REGION DU CENTRE, EN QUATRE LOTS

LOT 2 : Réhabilitation de deux(02) blocs de deux salles de classe à l'école publique d'Obokoé

Aux conditions ci-après :

Montant du Marché : 14 699 912 Francs CFA TTC

Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

LOT 3 : Aménagement de la cour de l'école publique d'ogélé

Aux conditions ci-après :

Montant du Marché : 4 999 179 Francs CFA TTC

Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

ETS YOUNGSON est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres N°
N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/CIPM/2025 Du 01/04/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES
SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE NGOUNDOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AKONO, REGION DU CENTRE, EN QUATRE LOTS

LOT 4 : Réhabilitation d'un (1) bloc de deux salles de classe à l'école publique de Ngounou
groupe 2

Aux conditions ci-après :

Montant du Marché : 9 973 129 Francs CFA TTC

Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

Article 2 : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera

Ampliations :

- Préfet/MAK
- CC/ARMP-CE
- DDMAP/MAK
- Pdt /CIPM (pour info)
- Intéressé
- Affichage

NGOUNDOU, le 11 JUN 2025
Le Maire de la Commune de Ngounou

Autorité Contractante

Amouroua Atemeng
Jean Baptiste M...